

Je protège le Lignon, même à la maison



Le bassin versant du Haut-Lignon et l'eutrophisation
Protégeons la qualité de l'eau ! À la maison... comme au jardin !

Où va l'eau qui sort de nos habitations ?

Économisons l'eau !

Je protège le Lignon, même à la maison !

Edito

Le barrage de Lavalette souffre d'une altération de la qualité de l'eau, qui se traduit par un développement d'algues lié à un excès de nitrates et de phosphates.

Cette pollution induit notamment des problèmes sanitaires pour l'eau potable. Nous sommes tous responsables d'une partie des phosphates qui parviennent au barrage de Lavalette. En limitant nos apports, nous pouvons limiter le développement de ces algues. Ensemble, apportons notre pierre à l'édifice et prouvons que le Haut-Lignon est capable de se mobiliser pour maintenir une qualité de vie exceptionnelle.

Nathalie Rousset, Vice-Présidente du SICALA



Le Contrat Territorial du Haut-Lignon vise à améliorer la qualité de l'eau du Lignon et du barrage de Lavalette afin de sécuriser l'alimentation en eau potable des habitants de l'Est du département et de l'agglomération stéphanoise.

Le contrat est aujourd'hui en cours d'élaboration.

C'est un outil de mise en oeuvre d'actions concrètes sur 5 ans :

- Sensibilisation du grand public aux problèmes de qualité de l'eau,
- Restauration du bon état écologique des cours d'eau et des milieux aquatiques,
- Amélioration des systèmes d'assainissement,
- Rénovation des installations potentiellement polluantes,
- Amélioration des pratiques agricoles, etc.



Qu'est-ce que le SICALA ?

Le SICALA* de Haute Loire est une des plus importantes structures à caractère social et environnemental du département. Ses deux missions principales sont la gestion des rivières (entretien des berges, amélioration de la qualité de l'eau, lutte contre les inondations,...) et l'insertion sociale et professionnelle d'un public en difficulté.

*SICALA = Syndicat Intercommunal pour l'Aménagement de la Loire et de ses Affluents.

Le Bassin versant du Haut-Lignon et l'eutrophisation

Le bassin versant est le territoire au sein duquel toute l'eau de pluie qui tombe ruisselle pour converger vers la même rivière. Toute consommation excessive de l'eau ou pollution ayant lieu sur une commune d'un bassin versant peut se répercuter sur les autres communes. On parle de « solidarité amont - aval » entre les habitants d'un même bassin versant.



Sources de Phosphates

=
Assainissement collectif
Maisons individuelles
Agriculture

EUTROPHISATION

EXCÈS de NITRATES
& de PHOSPHATES

PROLIFÉRATION
D'ALGUES & de CYANOBACTÉRIES*

- de matière organique
- de toxines
- ⊕ de mauvaises odeurs
- mortalité des poissons
- coût d'accès à l'eau potable
- d'oxygène
- de biodiversité
- ⊖ de fréquentation touristique du lac ou de la rivière

* Cyanobactérie : bactérie qui capte la lumière du soleil pour utiliser comme source d'énergie. Certaines espèces sont toxiques pour l'homme.

Un excès de phosphates, combiné à un apport de nitrates, conduit à la prolifération d'algues : c'est l'eutrophisation.



LE SAVIEZ-VOUS ?????

Les sols de Haute-Loire sont naturellement riches en phosphates.

Protégeons la qualité de l'eau ! À la maison...

© Mushi - Fototo






Privilégiez les produits d'entretien avec des labels écologiques

Grâce aux labels écologiques, les consommateurs sont mieux informés sur la dangerosité des produits détergents. Ces labels garantissent des engagements forts pris par les agriculteurs et les entreprises, afin de respecter des normes environnementales strictes.

Privilégier l'achat de produits d'entretien avec un label écologique, c'est faire un geste simple et civique, qui permet de préserver la qualité de l'eau de nos rivières.

Labels écologiques et toxicité des produits d'entretien.

	PRODUITS STANDARDS			
TENSIO-ACTIFS (molécules qui décolent la saleté)	90 % biodégradables (minimum légal)	Facilement biodégradables		Très facilement biodégradables (molécules d'origine naturelle)
ACTIFS (molécules qui décolent la saleté)	Agressifs : chlore, soude, ammoniac, composés organiques volatils...		Pas de chlorure Pas d'azurant optique	Naturels : vinaigre, acide citrique, extraits de plantes...
ADDITIFS	Parfums de synthèse	Parfums naturels ou de synthèse	Parfums naturels	
	Colorants de synthèse	Colorants alimentaires (naturels ou de synthèse)	Colorants naturels	
	Conservateurs de synthèse		Certains conservateurs de synthèse	Conservateurs naturels
PHOSPHATES	Présence de phosphates	Présence limitée	Pas de phosphate	

Les bons gestes ...

© Matthew Cole - Fototo



- > Ramener les médicaments périmés en pharmacie,
- > Apporter vos fonds de bidons (pesticides, peintures, solvants) en déchetterie,
- > Amener vos huiles de friture et de vidange en déchetterie,
- > Choisir des produits moins polluants,
- > Toujours respecter les dosages et les conseils d'utilisation.

... comme au jardin !

Au jardin : mieux vaut prévenir que guérir... et polluer !

Insecticides, herbicides, fongicides (contre les champignons) : les usages des pesticides sont nombreux pourtant on peut souvent s'en passer.

Une simple observation peut nous éviter d'intervenir : les dégâts observés sont-ils dus à un parasite, au froid, à un prédateur ? Sont-ils vraiment dommageables pour le jardin ?



La lutte biologique, c'est utiliser une espèce vivante, animale ou végétale, qui joue le rôle de « prédateur » pour limiter voire supprimer les espèces indésirables de votre potager.

Évitons de

- > Jeter des déchets solides ou de l'huile dans les éviers ou les toilettes : cela bouche les canalisations,
- > Jeter tout objet dans les rivières (ferrailles, déchets de jardin...),
- > Vider le reste des pesticides dans l'évier,
- > Utiliser des pesticides sur les zones situées près des points d'eau (berges, caniveaux, fossés, puits...),
- > Désherber chimiquement votre terrasse, avez-vous déjà testé des techniques alternatives comme l'eau bouillante ?



LE SAVIEZ-VOUS ?????

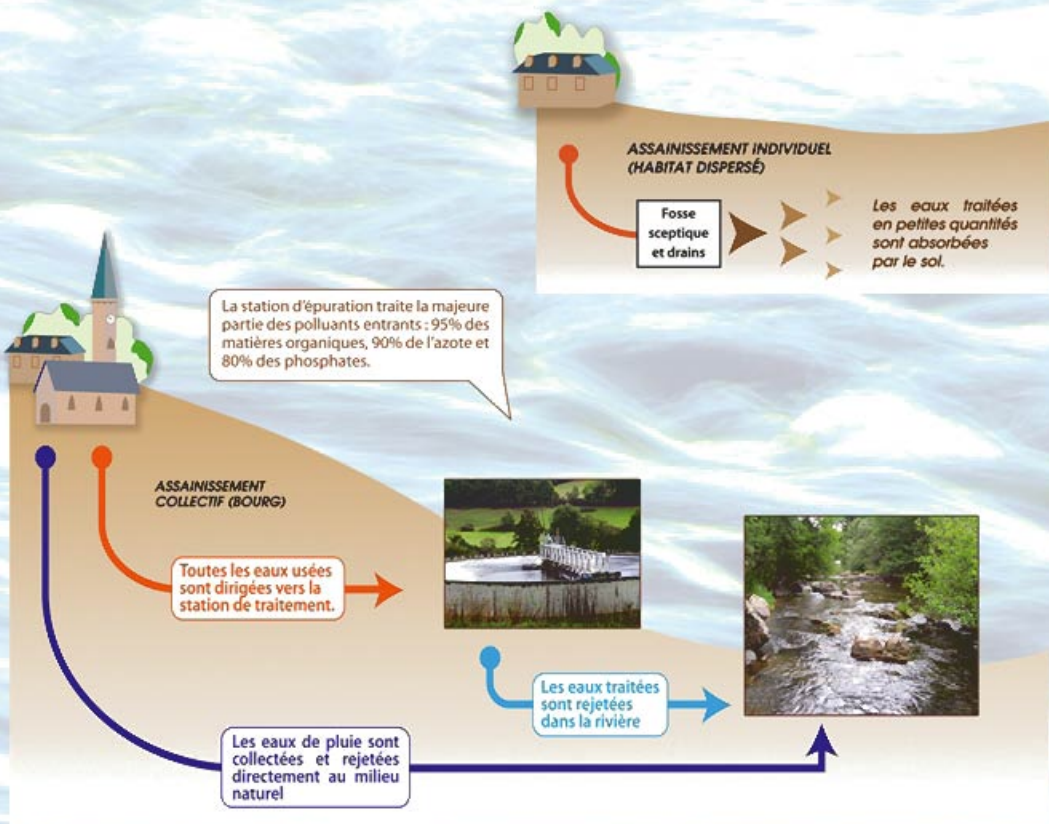
Un litre d'huile de vidange dans la nature peut polluer à lui seul 1 million de litres d'eau !

Où va l'eau qui sort de nos habitations ?

Station d'épuration ou assainissement non collectif

En zone d'habitat dispersé, des systèmes d'assainissement sont mis en place pour chaque habitation. Les filières classiques sont les fosses toutes eaux et les fosses sceptiques. Aujourd'hui, d'autres systèmes commencent à se développer comme les filtres plantés de roseaux.

En zone urbaine, les eaux sont collectées dans un réseau d'assainissement et traitées en station d'épuration.



LE SAVIEZ-VOUS ?

Les grilles de sol, souvent appelées à tort « grilles d'égout », mènent directement l'eau à la rivière. Evitons donc d'y jeter déchets, eaux de lavage et produits chimiques.

Économisons l'eau !

L'été, quand l'eau manque dans nos rivières, les quantités de pollution déversées ne diminuent pas bien au contraire (eaux usées domestiques, activités agricoles et industrielles). Les pollutions rejetées dans nos cours d'eau sont alors moins diluées et la vie aquatique est plus touchée. En consommant moins d'eau, on en laisse plus dans la rivière et on évite une surmortalité des organismes vivants de nos milieux aquatiques.

Les bons gestes

© MATHEW COLE - Fotolia



- > Détecter les fuites en surveillant régulièrement son compteur d'eau,
- > Préférer les douches aux bains,
- > Ne pas arroser les jardins aux heures les plus chaudes,
- > Préférer l'achat d'un lave-vaisselle et d'une machine à laver économes (jusqu'à 50% d'économie d'eau et d'électricité),
- > Ne pas les faire fonctionner à moitié vides,
- > Installer du matériel de plomberie économe en eau.

LE SAVIEZ-VOUS ???

- **Equiper son logement d'appareils économes en eau = réduction de 30% de sa consommation d'eau.**
- **Investissement = entre 50 et 80 euros, rentabilisé en quelques mois**
- **Une goutte d'eau qui fuit de votre robinet = 50 euros par an**
- **Des toilettes qui fuient (filet d'eau presque invisible) = 300 euros par an**



**Vous constatez une pollution,
vous avez une question ?????**



- Police de l'eau (DDT) 04 71 05 84 05
- Office National de l'Eau et des Milieux
Aquatiques 04 71 02 79 72
- SOS Loire Vivante - ERN France 04 71 05 57 88
- SICALA de Haute Loire 04 71 65 49 49

Conception & Rédaction



3, av Baptiste Marcet
43 000 Le Puy-en-Velay
Tél. : 04 71 04 16 41
Fax : 04 71 04 18 55
Tél. (Antenne de Tence) : 04 71 65 49 49
www.sicalahaute Loire.org



SOS Loire Vivante

8 rue Crozatier
43 000 Le Puy-en-Velay
Tél. : 04 71 02 08 14
www.sosloirevivante.org

Avec le soutien de :

